

# LE PARLER DES CANADIENS FRANÇAIS<sup>1</sup>

---

La langue que parlent les Canadiens français est en elle-même un phénomène remarquable, qui ne peut manquer d'intéresser une Association comme la vôtre. C'est pour-quoi, en acceptant votre aimable invitation, j'ai choisi de traiter de ce sujet, de préférence à tout autre.

La langue des Canadiens français est une langue *moderne*, puisqu'elle date du milieu du 17<sup>e</sup> siècle.

Québec—et donc la Nouvelle France—fut fondé en 1608, mais l'attaque des Frères Kirk en 1629 interrompit la vie française, qui reprit seulement en 1632 avec le traité de St-Germain en Laye.

En 1635, à la mort de Champlain, la colonie comptait environ 250 habitants. La compagnie des Cent Associés s'était engagée à faire passer en Canada un certain nombre de colons chaque année, mais cette obligation ne fut pas remplie et, en somme, le nombre des colons venus de France pendant un siècle et demi (1608-1760) ne dépasse guère le chiffre de 10,000.<sup>2</sup>

Les 60,000 Canadiens français sont issus de ce groupe de colons et ils se sont multipliés plus par le taux élevé de la natalité (635 par 10,000 habitants) que par l'immigration.

Les colons français qui peuplèrent le Canada venaient, en grande majorité, des provinces de l'Ouest: Normandie, Perche, Haute-Bretagne, de celles du Centre-Ouest: Maine, Anjou, Poitou, Aunis, Saintonge; un peu de la Picardie, de la Champagne, de l'Île de France; très peu de la Gascogne et de la Provence. Mais les provinces de Normandie et du Perche ont fourni le plus gros apport.

---

1. Causerie faite par Mademoiselle Claire Gauthier devant les membres de la *Kansas Modern Language Association*, lors de la réunion du 29 mars 1941 à Emporia (Kansas).

2. Pour plus de détails, consulter G. LANGLOIS, *Histoire de la population canadienne-française*. Montréal, 1935; 309 pages.

Ces colons parlaient les dialectes de leur pays d'origine. La France était alors divisée, du point de vue linguistique, en une grande variété de dialectes et de parlers locaux. Il en est, du reste, ainsi même aujourd'hui, comme on peut le voir par l'*Atlas linguistique de France*, grand ouvrage de Gilliéron et Edmond.

Les colons apportèrent en Canada leur parler local. S'ils étaient tous venus de la même province le Canada aurait connu un seul parler, qui aurait sans doute subi des transformations locales, mais qui serait resté substantiellement le même qu'en France.

Mais il n'en fut pas ainsi. Imaginons le village que fut Québec pendant de longues années; la population y est un mélange de Normands, de Percherons, de Poitevins, d'Angévins, de Saintongeais, de Picards, de Champenois, de Parisiens, etc. Ces colons sont intimement unis par le travail en groupe, par les réunions sociales, par la collaboration militaire, par les mariages. On voit tout de suite la multiplicité des chocs linguistiques dans un tel milieu: tel objet, au début, reçoit des noms différents: mais il faut un accord, et bientôt c'est un nom unique qui l'emporte sur les concurrents; si le nom de l'objet était déjà unique, c'est la prononciation ou l'accent qui différait; mais là aussi il fallait arriver à une même et unique prononciation.

Il se fit donc dès le début, une élimination d'une foule de particularités; le langage tendait à l'unité.

Mais en quel sens se ferait l'unité: dans le sens du patois? du dialecte? de la langue officielle?

Ce fut dans le sens de la langue officielle: et pourquoi? par la nécessité de l'arbitrage.

Lorsque plusieurs termes ou diverses prononciations se faisaient jour pour un même objet, il y avait discussion; discussion où ne pouvait triompher aucun groupe contre les autres groupes ligüés ensemble. Il fallait alors recourir à l'arbitrage. C'est-à-dire qu'on regardait plus haut que soi: on regardait la classe instruite de la population: le gouverneur, l'intendant, les officiers de l'administration, les officiers militaires, l'évêque, les membres du clergé séculier et régulier. Comme tous ces gens avaient reçu une bonne instruction dans les collèges de France, comme ils possédaient

la langue officielle de France, la langue de la Cour du Roi, la langue de Versailles et de Paris, c'est leur opinion qui comptait, c'est leur usage qui prévalait et qui imposait la bonne prononciation.

Cette influence de l'élite était d'ailleurs favorisée par la qualité de la population. On croit, parfois, que les colons français étaient de la plus basse classe des paysans. C'est une erreur. Richelieu, en organisant la Compagnie des Cent Associés, lui imposa l'obligation d'envoyer au Canada, non pas des paysans, non pas des laboureurs, mais des hommes de métier, des tisserands, des briquetiers, des taillandiers, des serruriers, des forgerons, des menuisiers, etc. Or ces gens avaient reçu en France une instruction supérieure à celle des simples paysans; ils étaient donc prêts à subir l'influence de l'uniformité. De même pour les femmes. Le Roi de France envoya au Canada des quantités de « filles du Roi », c'est-à-dire des orphelines élevées, dans des maisons de Paris, par des religieuses qui en prenaient un soin très particulier.

Ajoutons maintenant une autre influence, celle des relations journalières que le peuple avait avec les fonctionnaires publics et avec le clergé. Le seul fait d'assister aux offices d'église le dimanche et les fêtes, d'y écouter le prône, les annonces et les avis, le sermon, pendant une heure ou plus, comme c'était alors la coutume, était bien propre à faire disparaître les formes inférieures de langage, les particularismes, et à relever le niveau de la langue parlée.

C'est ainsi que se constitua en Nouvelle-France un parler vraiment unique et de bonne qualité.

Voici ce qu'en dit M. Gérard Filteau, dans un ouvrage récent: <sup>1</sup>

« La pureté de la langue canadienne est un sujet d'étonnement pour les voyageurs; cela à une époque où *plusieurs douzaines* de patois sont parlés en France! Il n'existe pas de patois au Canada. Il est certes venu de France un bon nombre de patoisants, mais leurs différents dialectes ont très vite disparu sous la pression des nécessités. Tout cons-

1. Gérard FILTEAU. *La Naissance d'une Nation*. Vol. 1. *Vie culturelle et économique*. Page 46. Montréal, 1937.

pirait à cette disparition. Les immigrants venaient d'un peu partout et de toutes les provinces; ils se sont groupés au hasard, sans égard à leurs origines patoisantes ou sociales. Aucun bloc homogène de parler n'a pu ainsi se constituer. Le mélange a forcément été fatal à ces formes locales de langage. Entre hommes et femmes de patois différents et souvent inintelligibles pour les uns et les autres, le français est le seul moyen de conversation. C'est de plus la langue administrative; c'est la langue des prêtres, des marchands, des officiers, des écoles et surtout des filles du Roi et des immigrants venant de l'Île de France, de la Touraine, de l'Orléanais, provinces où n'est parlé aucun patois proprement dit. C'est aussi la langue dominante du Poitou, de l'Aunis, de la Saintonge, de l'Anjou, de l'Angoumois, du Berry, de la Beauce, de la Brie, de la Champagne, du Maine, du Perche, de la Normandie. Cette langue d'une tenue supérieure, d'un affinement plus avancé a dominé et chassé le patois. En même temps qu'elle conquérait le Canada, elle envahissait la France sous la pression des nécessités semblables, en sorte que les deux pays parlent sensiblement la même langue; en France avec de vastes régions encore patoisantes, au Canada avec une uniformité complète. »

Il subsiste quelques différences entre le parler des Canadiens français et celui des Français d'aujourd'hui. Mais ces différences ne sont pas des patois, ni des formes patoisantes; ce sont de vieux mots (archaïsmes) qui ont été éliminés en France par des puristes comme Voiture, Vaugelas et par les Précieuses ridicules, au 17<sup>e</sup> siècle, mais qui, conservés en Canada, donnent au langage de ce pays un charme et une saveur qui provoquent l'admiration des Français instruits, des linguistes et des phonéticiens.

Dès l'époque du régime français (1608-1760) les voyageurs, français et autres, de passage en Canada, expriment leur opinion sur la bonne qualité du langage des Canadiens.

Voici le témoignage du Père Leclerc: « Un grand homme d'esprit lui avait dit que le Canada possède un langage plus poli, une énonciation nette et pure, une énonciation sans accent. »<sup>1</sup>

1. P. LECLERC, *Premier Etablissement de la Foy*, II, p. 16.

La Potherie écrit: « L'on parle ici parfaitement bien, sans mauvais accent. »<sup>2</sup>

Le Père Charlevoix, jésuite, assure que « Nulle part on ne parle plus purement notre langue. On ne remarque même, ici, aucun accent... La rusticité, soit dans le langage, soit dans les façons n'est même pas connue dans les campagnes les plus écartées ».<sup>3</sup>

Les femmes canadiennes méritent un éloge spécial de la part de Franquet: « Elles parlent un français épuré, n'ont pas le moindre accent. »<sup>4</sup>

Le général de Montcalm trouve (en 1758) la société de Québec brillante: « Québec m'a paru une ville d'un fort bon ton: et je ne crois pas que, dans la France, il y en ait plus d'une douzaine au-dessus de Québec pour la société. »<sup>5</sup>

Ce qu'il pense de la ville il le pense aussi de la campagne: « Le paysan canadien parle très bien le français. »<sup>6</sup>

Notez que ces témoignages ne viennent pas des Canadiens, mais des Français de France. Leur témoignage a plus de poids, parce qu'il est désintéressé et parce qu'il vient de personnes qui n'avaient pas d'estime ni d'affection pour les colons.

Mais prenons plutôt le témoignage d'un étranger. Voici Peter Kalm, un Suédois, un naturaliste; il sait le français, ou du moins il croit le savoir; mais à peine fait-il une faute de français, dans ses conversations avec les Canadiens, qu'il se fait aussitôt corriger, ce qui le porte à reconnaître aux Canadiens français un bon langage.

Je pourrais multiplier ces témoignages, mais ceux-là suffisent.

Il existe un fait qui devrait ouvrir les yeux de quiconque n'est pas préjugé: c'est que les Français d'aujourd'hui, qui viennent au Canada, peuvent prendre la parole, soit comme prédicateurs, soit comme conférenciers, même dans les plus humbles villages canadiens-français et être sûrs d'être parfaitement compris par leurs auditeurs, même si ceux-ci sont de modestes paysans — de simples ouvriers, des habi-

2. LA POTHERIE, *Histoire de l'Amérique Septentrionale*, I, p. 279.

3. *Histoire et Journal*, III, pp. 79-90.

4. *Voyages*, p. 57.

5. MONTCALM, *Journal*, p. 145.

6. MONTCALM, *Journal*, p. 64.

tants et des laboureurs, et ceux-ci, en retour, causent avec les Français et les comprennent sans difficulté.

Le grand obstacle à l'appréciation du langage canadien-français, c'est ce que j'appellerai, avec d'autres, la légende de *Parisian French*.

Les Français de France, les Parisiens eux-mêmes, ne connaissent pas cette expression. Pour eux il y a le bon langage, qu'il soit de Paris, de Touraine, de Champagne ou de Provence; il y a le langage du peuple, plus ou moins correct selon les milieux; il y a le patois, qui subsiste dans les bourgs reculés; il y a l'argot (slang) qui sévit dans telle ou telle ville; mais il n'y a pas de *Parisian French*.

Le bon langage, en France, c'est celui des grands écrivains, des Académiciens, des professeurs, de l'aristocratie, de la haute bourgeoisie. Ce langage est à la portée du plus humble paysan canadien français.

Le Français de France qui voyage au Canada français n'a qu'une difficulté, celle de saisir certains mots anglais, plus ou moins déformés, plus ou moins francisés qu'emploient les Canadiens français.

Toutes ces questions ont été étudiées avec le plus grand soin par la *Société du Parler Français au Canada*, dont le siège est à l'Université Laval de Québec. Cette Société a étudié le langage canadien-français pendant trente ans et elle a publié un gros ouvrage intitulé *Glossaire du Parler français au Canada*. Il suffit de parcourir les pages de ce Glossaire pour constater l'étroite parenté du langage canadien-français avec la langue française.

Claire GAUTHIER.

---

**Écrivez-nous vos impressions  
sur les articles publiés.**